



CONGRÈS FSU – RENNES 2025

Note N° 1

Le Congrès FSU : un temps fort pour notre syndicalisme !

Enjeux :

Alors que la démocratie politique est abîmée par les errements d'un président toujours plus libéral et autoritaire, la vie démocratique de la fédération ne peut s'envisager sans la participation du plus grand nombre de nos adhérent-es.

C'est tout d'abord un enjeu pour la FSU et son rayonnement pour les 3 ans à venir et lui donner du poids et de la force face aux enjeux et dossiers qui sont devant nous : combat contre l'extrême droite, développement des services publics et respect des personnels, démocratisation scolaire, avenir de la jeunesse, égalité femme/homme, travail en commun avec la CGT, droits et liberté, justice sociale et écologique... Autant de sujets pour lesquels le SNEP a son mot à dire. Le temps du Congrès fédéral est celui où nous pouvons continuer d'avancer nos propositions et analyses, au travers du prisme de nos métiers.

Un enjeu pour le SNEP, qui, en tant que 4^{ème} SN de la FSU, doit être une organisation qui pèse à tous les niveaux et être ainsi à sa place.

Participation :

La participation relève de deux ordres. En premier lieu, celle du vote des adhérent-es (orientation syndicale et Rapport d'Activité). Si cela peut paraître à certain-es comme éloigné des préoccupations, la participation aux élections est un révélateur de la puissance de l'organisation, de sa légitimité. On ne peut se satisfaire d'un faible taux de participation. C'est une nécessité aussi pour le SNEP lui-même, afin de lui donner tout son poids au sein de la FSU. Pour parvenir à engager nos adhérent-es dans le processus électoral, cela nécessite l'engagement et la mobilisation de l'appareil militant. Tout le monde est concerné.

La participation des adhérent-es et, à tout le moins, des équipes militantes, aux Congrès départementaux préparatoires au Congrès national de Rennes, est, elle aussi, indispensable pour contribuer à la construction des mandatements. C'est le lieu pour y porter des propositions, échanger et débattre avec l'ensemble des parties prenantes. C'est aussi la condition indispensable pour éventuellement faire partie de la délégation au titre de la SD FSU. La période des Congrès départementaux FSU est fixée entre le 11 et le 20 décembre 2024 et du 6 au 17 janvier 2025 (cf. SD).

.../...

Organisation :

Pour répondre aux enjeux et permettre une participation massive, il y a nécessité de s'organiser et d'anticiper. Pour rappel, c'est le SNEP qui est chargé d'organiser le vote national et éventuellement départemental, s'il y a lieu. Ceci implique donc que le matériel de vote (bulletin de vote et enveloppes) soit adressé à l'ensemble des adhérent-es (AJ et NAJ) de chaque département. Il y a donc nécessité de s'organiser en amont pour être dans les clous du calendrier du Congrès, lors de la période de vote (du 7 au 28 novembre 2024) pour l'organisation du dépouillement et de la remontée des résultats (entre le 2 et 5 décembre 2024). À noter que la date et le lieu de dépouillement doivent être communiqués lors de l'envoi du matériel. Le matériel : le bulletin de vote type vous sera envoyé par e-mail (S2 et S3).

Il faudra, en parallèle, s'organiser au plus près des adhérent-es pour effectuer le travail de relance, rôle clé et prépondérant des S2 et des BD.

Tout au long du processus du Congrès, vous serez destinataire d'un certain nombre de circulaires, que nous vous invitons à lire et à partager dans les collectifs militants.

Les 4 thèmes ainsi que les listes en présence et le Rapport d'Activité, seront présentés lors du CDFN des 24 et 25 septembre 2024, puis, après adoption au CDFN des 15 et 16 octobre 2024, ils seront envoyés à l'ensemble des adhérent-es dans le bulletin spécial préparatoire au Congrès FSU (le gris).

Tout le monde l'aura bien compris, c'est à nous toutes et tous que revient la responsabilité de la bonne réussite de ce temps fort de la vie fédérale. Bien évidemment, nous restons à votre disposition pour quelque question que ce soit.

Dates clés du rétroplanning Congrès FSU – Rennes 2025 :

- Envoi du matériel de vote aux adhérent-es : avant les vacances d'automne ;
- Période de vote : du 7 au 28 novembre 2024 ;
- Dépouillement local des votes : entre le 28 et le 2 décembre 2024 ;
- Remontée des résultats au SNEP national – Récolement national : entre le 2 et 5 décembre 2024 ;
- Commission nationale de récolement des votes : 9 décembre 2024 ;
- Congrès départementaux : du 11 au 20 décembre 2024 et du 6 au 17 janvier 2025 ;
- Congrès national de Rennes : du 3 au 7 février 2025.

Contacts :

- Polo Lemonnier – 06 10 35 03 05 / polo.lemonnier@snepfsu.net
- Andjelko Svrclin – 07 81 55 75 72 / andjelko.svrclin@snepfsu.net